



Le 14 juillet 2026

Par courriel et par dépôt électronique (SDÉ)

M^e Johanne Skelling
Secrétaire générale
Régie de l'énergie
500, boulevard René-Lévesque Ouest
5^e étage, bureau 5.100
Montréal (Québec) H2Z 1W7

M^e Pierre Chabot, D. Fisc.
Avocat principal
Hydro-Québec – Affaires juridiques
16^e étage
1001, boulevard Robert-Bourassa
Montréal (Québec) H3B 0B6
Tél. : 514 289-2211, poste 2065
Télec. : 514 289-2007
C. élec. : chabot.pierre.2@hydroquebec.com

OBJET : Demande amendée d'adoption des annexes FAC-001-4-QC-2 et FAC-002-4-QC-2 - Hydro-Québec par sa direction principale Contrôle des mouvements d'énergie et exploitation du réseau (DPCMÉER) dans ses fonctions de coordonnateur de la fiabilité au Québec (le « Coordonnateur »)
Dossier Régie : R-4315-2025
Notre référence : LTG 08257 PC

Chère consœur,

Faisant suite à votre correspondance du 10 juillet 2026, le Coordonnateur confirme que l'avis aux personnes intéressées dans le dossier décrit en rubrique a été transmis aux entités visées et qu'il est également diffusé sur son site internet, en date d'aujourd'hui.

Nous vous prions d'agréer, chère consœur, l'expression de nos salutations les plus distinguées.

(s) Pierre Chabot

PIERRE CHABOT
PC/im

cc : M^e Pierre Grenier (RTA)